

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

Objet : Attribution des marchés de travaux pour la transformation de l'ancienne salle des fêtes en médiathèque et locaux associatifs – lots 3, 5, 6 et 7

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Vu la nécessité de passer des marchés de travaux pour la transformation de l'ancienne salle des fêtes en médiathèque et locaux associatifs,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP le 2 janvier 2024 et sur la plateforme e-marchespublics.com.

Considérant l'analyse des candidatures et des offres synthétisé dans le rapport en date du 13 janvier 2024,

DECIDE

- Article 1 : Après consultation et analyse des offres, il est décidé de conclure les marchés suivants pour les lots ci-après :

Lot	Entreprise		Montant € HT	Montant € TTC
03 - STRUCTURE BOIS - CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE - ETANCHEITE	ANDRE VAGANAY SAS	69360 SOLAIZE	346 730,79 €	416 076,95 €
05 - MENUISERIE EXT ACIER - OCCULTATIONS - METALLERIE	CPB SAS	69922 OULLINS	284 000,00 €	340 800,00 €
06 - MENUISERIE EXTERIEURE BOIS - MUR RIDEAU BOIS - OCCULTATIONS	CPB SAS	69922 OULLINS	178 000,00 €	213 600,00 €
07 - MENUISERIE INTERIEURE BOIS - PARQUETS	GUILLOIN SAS	38370 LES ROCHES DE CONDRIEU	301 000,00 €	361 200,00 €

- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée aux entreprises.

CHAPONNAY, le 15-02-2024,
Le Maire,
Raymond DURAND

